





Mon beau sapin, roi de Viterne M

Décembre 2019 - nº 14



En ces journées frisquettes rien de tel que de rester chez soi à lire tranquillement votre petite gazette hivernale L'équipe municipale vous souhaite de douillettes fêtes de fin d'année

► AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE

ÉCHOS DES CONSEILS

- Conseil municipal du 17 septembre 2019
- Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2020 avec vente des futaies façonnées et bois de chauffage aux particuliers, autorisation à la vente des grumes par l'ONF et taxe d'affouage maintenue à 90 €.
- Nécessité de mise en sécurité de l'école communale suite au constat de fragilité du poteau de maintien de charpente à l'entrée de l'école, consultation d'entreprises pour travaux de réparation ou remplacement et sollicitation de l'aide de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.
- Par équité face à l'impôt, assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation selon les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts.
- Prochain conseil municipal mercredi 18 décembre 2019 à 20h30 salle de la mairie séance publique.

EN COULISSE

- Bienvenue à Mme Chantal Mougeot, nouvelle secrétaire de mairie depuis octobre en remplacement de Mme Vanessa Mathieu.
- Appartement communal à louer : F3 en rez-de-chaussée 81m² loyer 533 € hors charges chauffage électrique - sans jardin ni balcon.
- Canisacs de nouveau disponibles dans les 2 distributeurs situés place de la mairie côté groupe scolaire et sur le parking pavé de la place du Jet d'Eau et toujours en mairie. Servez-vous pour vos toutous !
- 46 convives ont festoyé ensemble lors du goûter des Aînés organisé par le CCAS samedi 30 novembre dans une ambiance musicale et conviviale et 100 colis gourmands ont été préparés et offerts à nos doyennes et doyens de Viterne par les membres du CCAS.
- Remise de la médaille de reconnaissance de la Nation lors de la commémoration du 11 novembre à M.Richard Jaworski ayant servi lors de la guerre d'Algérie. Nos félicitations!
- Soyez vigilants lors de démarchages à domicile abusifs voire quelque peu agressifs. N'hésitez pas à signaler tout comportement suspect.
- Fermeture de l'agence postale du 24 au 29 décembre 2019 et du 31 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
- Fermeture de la mairie du 24 au 29 décembre 2019.
- Fermeture de la Sarabande du 20 décembre 2019 soir au 6 janvier 2020 matin, le week-end de l'Ascension vendredi 22 mai 2020, et du 24 juillet soir au 24 août 2020 matin.

Connaissez-vous la rude allégresse de gravir les pentes de la colline par une courte après-midi glaciale de l'hiver ? Maurice Barrès - La Colline inspirée (Sion) - 1913

WWW.VITERNE.FR

- Entreprises sises à Viterne, si vous ne figurez pas encore dans l'annuaire « commerces et services » sur le site web de notre commune page d'accueil ou rubrique vivre ensemble n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées (contacts, logo, type activité ...) ou à vérifier votre référencement pour une éventuelle mise à jour. Cette rubrique est souvent consultée, et pas seulement par les habitants.
- Pensez à « *jeter un ptit coup d'œil* » de temps en temps sur le site web qui vous est spécialement dédié. Moult infos et actus sur la vie locale!

AFFOUAGES

- Suite à de nombreux accidents de bucheronnage en novembre, l'ONF rappelle de bien suivre les règles d'extrême prudence lors de l'exploitation des affouages et notamment la nécessité de porter les équipements de protection individuelle de sécurité.
- De nombreux arbres secs ou avec un nombre important de branches mortes présentent des dangers potentiels.
- L'exploitation par grand vent doit être proscrite car les risques de chutes de branches sont décuplés.
- Il est nécessaire également de mentionner la présence de chenilles processionnaires du chêne qui même en période hivernale (présence de poils urticants sur l'écorce des arbres) peuvent provoquer des réactions épidermiques ou des problèmes respiratoires.

2 ENQUÊTES PUBLIQUES À VITERNE

> PLU

Enquête publique du 13 décembre 2019 au 16 janvier 2020 : révision générale du Plan Local d'Urbanisme (voir également Gazette n°13 - juin 2019 à ce sujet).

Registre du PLU disponible en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public (voir page 4). Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Viterne :

samedi 11 janvier de 10h à 12h - jeudi 16 janvier de 17h à 19h

Dématérialisation de l'enquête publique avec dossier téléchargeable sur 🗕 www.e-enquetespubliques.com

CARRIÈRE

Enquête publique du 9 décembre 2019 au 10 janvier 2020 dans les mairies de Viterne / Germiny / Thuilley-aux-Groseilles pour le défrichage et l'exploitation par la société SCL d'une carrière de matériaux calcaires sur les lieux-dits « le Vabois » et « Bois des chênes clairs ».

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Viterne :

- mardi 17 décembre de 17h à 19h samedi 04 janvier de 10h à 12h
- → Voir affichage en mairie et/ou articles publiés sur site web pour en savoir + sur ces 2 enquêtes.

POINT TRAVAUX par M. Etienne Royer

Réalisés depuis mai 2019 :

- Réfection des fontaines : auges et bassins des fontaines Cugnot, Marius, Bergerie, Hadié et du Jet d'Eau, ainsi que les couvertures des fontaines Cuvenel et Poirot. Remise en eau depuis mi-septembre. Remarque : lors de ces travaux, la base du Jet d'Eau est apparue fortement dégradée ; sa réfection pourra être l'objectif d'un prochain mandat.
- → Fin de la campagne de mécénat populaire en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de nos belles fontaines : dépenses travaux 26 511 € ttc et recettes 15 266 € entre dons et subventions
- Réfection de « nids de poules » sur voiries du village et chemin de la Reine.
- Réfection du muret en pierres sèches (renforcé par du béton en parement arrière) rue Julien Joly.

En cours ou imminents :

- Remplacement du poteau en bois situé à l'entrée de l'école. Celui-ci a été fortement dégradé par des entrées d'eau au niveau des engravures et assemblages et ne peut pas être conservé en l'état (selon rapport d'expertise du Bureau Veritas). Son remplacement est prévu pendant les vacances scolaires de février (si la météo le permet) sinon celle de Pâques.
- Réfection de murets (à Maxécôte et en montant de Cugnot vers Planier).

À venir : réalisation d'une réserve incendie à Rumvaux nécessaire pour tout ce secteur et le haut de la rue Sencert (acquisition du terrain en cours).

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

- L'élection des conseillers municipaux est prévue les dimanches 15 mars pour le 1^{er} tour et 22 mars pour le 2nd tour, de 8h à 19h (ou 20h à confirmer ultérieurement).
- Les 15 conseillers municipaux à Viterne sont élus pour un mandat de 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales.
- Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour participer à ce scrutin doivent être déposées en mairie au plus tard vendredi 7 février 2020 (sauf certains cas dérogatoires prévus par la loi).
- Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est plurinominal majoritaire à deux tours et sans obligation de parité femme/homme.
- Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Le vote et son décompte restent dans tous les cas individuels. Ainsi il est possible de rayer le nom des candidats ou

- d'ajouter le nom de candidats déclarés : c'est le système du panachage pour les communes de moins de 1 000 habitants.
- La déclaration de candidature est obligatoire. Une personne qui ne s'est pas portée candidate ne peut être élue, même si elle a des électeurs. Un candidat ne peut se présenter que dans une seule commune. Il est possible de se présenter seulement au 2^{ème} tour, à condition que le nombre de candidats déclarés au 1^{er} tour à Viterne soit inférieur à 15.
- La date d'ouverture et les lieux de dépôts seront fixés par arrêté préfectoral courant janvier 2020.
- Les dates limites du dépôt sont quant à elles fixées à jeudi 27 février 2020 18h pour le 1^{er} tour et mardi 17 mars 18h pour le 2nd tour.
- Le maire et ses adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue par les conseillers municipaux et le conseiller communautaire est désigné (1 siège pour Viterne) lors de la première séance du conseil municipal qui suit les élections.

► NOUVEAUTÉS TERRITOIRE CCMM

BADGE DÉCHETTERIE

Pour offrir un service plus adapté, La CCMM qui a la compétence ordures ménagères met en place pour les habitants et les entreprises de son territoire le contrôle d'accès à l'aide d'une carte magnétique à la déchetterie de Messein.

Depuis le 2 décembre 2019 la barrière en déchetterie reste fermée, une tolérance est néanmoins proposée jusqu'au 12 janvier 2020 aux usagers n'ayant pas encore retiré leur carte.

- La distribution du badge continue jusqu'au 12 janvier sur 2 sites :
- Au Pôle Technique de la CCMM 39 Allée Louis Martin Neuves-Maisons 203 83 26 01 57 lundi en journée continue de 9h à 17h mardi à vendredi 9h-12h & 13h30-17h
- En déchetterie rue Pierre Emile Martin Messein aux horaires de fermeture du Pôle Technique lundi mercredi jeudi vendredi de 17h à 18h30 samedi 9h-12h & 13h30-18h30 dimanche 9h-13h
- À compter du 13 janvier 2020, il sera toujours possible de se le procurer auprès de l'accueil principal du pôle technique de la CCMM.

Pour rappel, la distribution du badge se fait sur présentation des pièces suivantes :

- Particuliers : justificatif de domicile + pièce d'identité + taxe d'habitation.
- Professionnels : documents justifiant de l'identité de l'entreprise (ex : K-Bis de moins de 3 mois) et de l'employeur mentionnant l'autorisation de retrait dudit badge.

Le dépôt de déchets reste limité à 3m³ par jour, sans limitation cependant sur le nombre de passages annuels par foyer.

ÉVOLUTION DES TOURNÉES DE COLLECTE EN 2020

Le programme de prévention des déchets de la CCMM et notamment la tarification incitative ont des résultats visibles, les habitants sortant beaucoup moins leurs bacs noirs de déchets ménagers (-33 % en tonnage) et triant davantage leurs déchets dans les sacs jaunes (+50 % en tonnage).

- Les tournées de ramassage n'étant plus adaptées aux nouvelles habitudes, il a été décidé de les inverser, à savoir programmer une collecte des emballages recyclables dans <u>les sacs jaunes toutes les semaines</u> (les vendredis à Viterne) et une collecte des déchets ménagers dans <u>les bacs noirs par quinzaine</u> (les lundis à Viterne, à compter des 6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 2-16 et 30 mars 2020 etc...). Pas de ramassage les jours fériés, report au jour suivant.
- Calendrier annuel de collecte 2020 en cours de distribution en décembre dans les boites aux lettres par la CCMM et également publié sur www.viterne.fr vie pratique collecte

AQUA'MM - CENTRE AQUATIQUE MOSELLE ET MADON

Ouverture samedi 21 décembre 2019 pour le grand plongeon. Entrée à 1.50€ pendant les vacances de Noël. Découvrez les différents espaces et inscrivez-vous à vos prochaines activités du 21 au 29/12. Plouf!

- → 30 rue Abbé Muths Neuves-Maisons 2 03 83 47 99 00 🖂 aquamm@cc-mosellemadon.fr
- → Suivez le programme sur \(\begin{align*} \text{--www.viterne.fr} \) ou \(\begin{align*} \text{--www.cc-mosellemadon.fr} \)

► AGENDA VITERNOIS fin 2019 / 2020

- Lecture des histoires et contes Bib' des bénévoles mercredi 18 décembre à 16h
- Fête des Rois et spectacle avec l'Union Familiale salle communale dimanche 12 janvier à 14h
- Belote et rebelote avec l'Union Familiale salle communale dimanche 23 février
- Matinées d'éveil avec le Fil d'Ariane salle communale de 9h à 12h les vendredis 10/01 31/01 06/03 10/04 29/05 19/06 18/09 09/10 13/11 04/12
- Messes à Viterne les samedis 25/01 21/03 30/05 08/08 à 18h et mercredi 26/02 à 10h
- Lotos avec l'Union Familiale salle communale les dimanches 29 mars et 25 octobre
- Randonnée pédestre avec l'Union Familiale préau dimanche 14 juin
- Séances de gymnastique d'entretien pour adultes avec le Club CEPA de Neuves-Maisons salle communale - les mardis de 20h30 à 22h hors vacances de Noël et estivales
- Réunion des Cousettes avec l'Union Familiale maison des Associations les mardis après-midis
- Jeux de cartes avec l'Amicale des Anciens maison des Associations les jeudis après-midis
- Fêtons le beaujolais nouveau avec l'Union Familiale samedi 21 novembre
- Visite du fidèle Père Noël avec l'Union Familiale salle communale et rues samedi 19 décembre
- Agenda non exhaustif selon les prévisions transmises par les associations et organismes Merci de vous rapprocher de ceux-ci pour informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs



↑ Vive le vent, vive le vent d'hiver ↓ à Viterne

► PETITE CHARADE par Nathalie Lemoine

Mon premier soutient la tête
Mon deuxième n'est pas court
On fait rouler mon troisième en espérant la chance
Mon quatrième est le contraire de la nuit
Il y a 24 de mon cinquième en une journée
On ne fait pas d'omelette sans mon sixième
Mon septième est une interjection
On dit souvent de mon huitième qu'elle est trop courte
On crut longtemps que mon neuvième était plate
On fait mon dixième quand on emmêle une ficelle

Mon tout nous concerne tous ... 🙂

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

2 03 83 52 75 27

™ mairieviterne@wanadoo.fr

www.viterne.fr

Accueil lundi et mardi de 17h à 18h jeudi de 17h à 19h vendredi de 11h à 12h Responsable de publication M. Guy Devaux

Rédaction conception coordination Mme Nathalie Lemoine

Avec la collaboration de M. Royer - M. Maj - M. Oudenot - Mme Neel et du secrétariat



Tous les numéros de la Gazette sont disponibles en mairie et sur le site internet Impression par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

